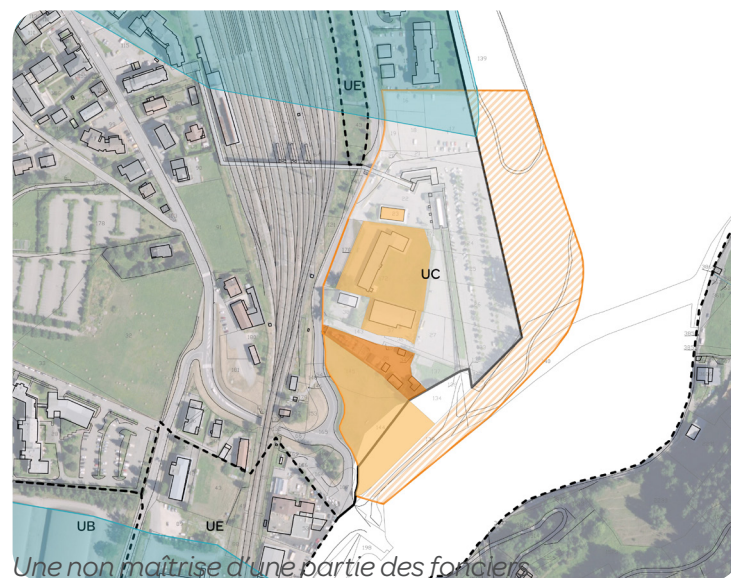
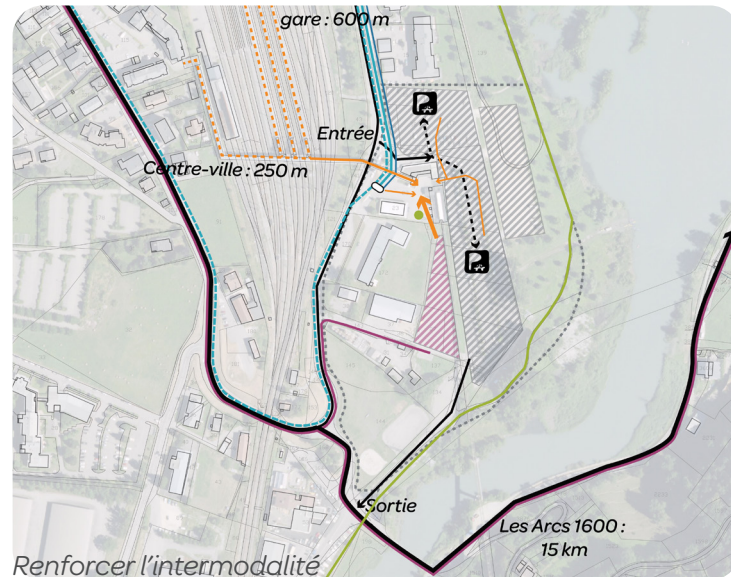
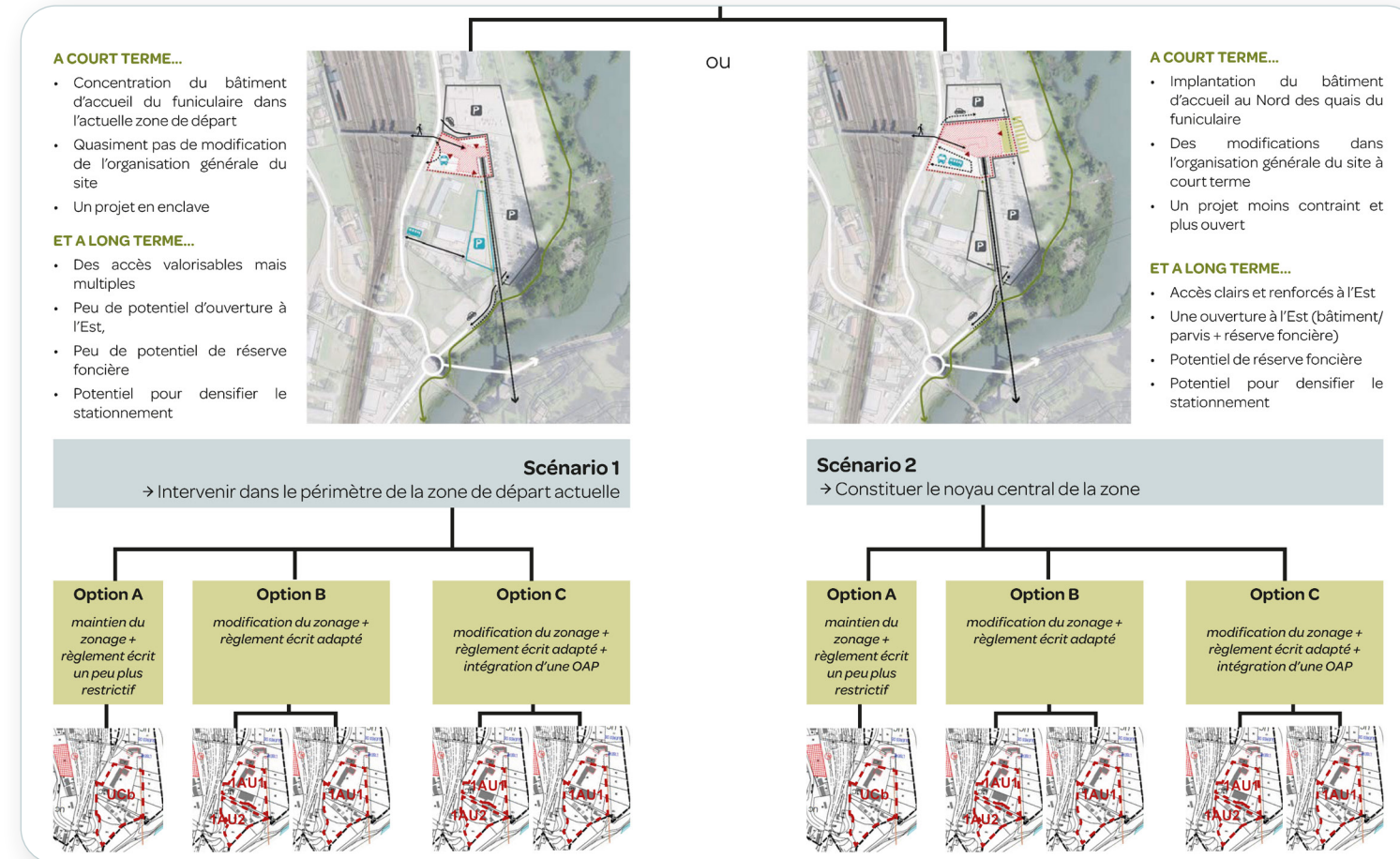


ÉTUDE D'URBANISME - ZONE DU FUNICULAIRE DE BOURG-SAINT-MAURICE - LES ARCS | 73

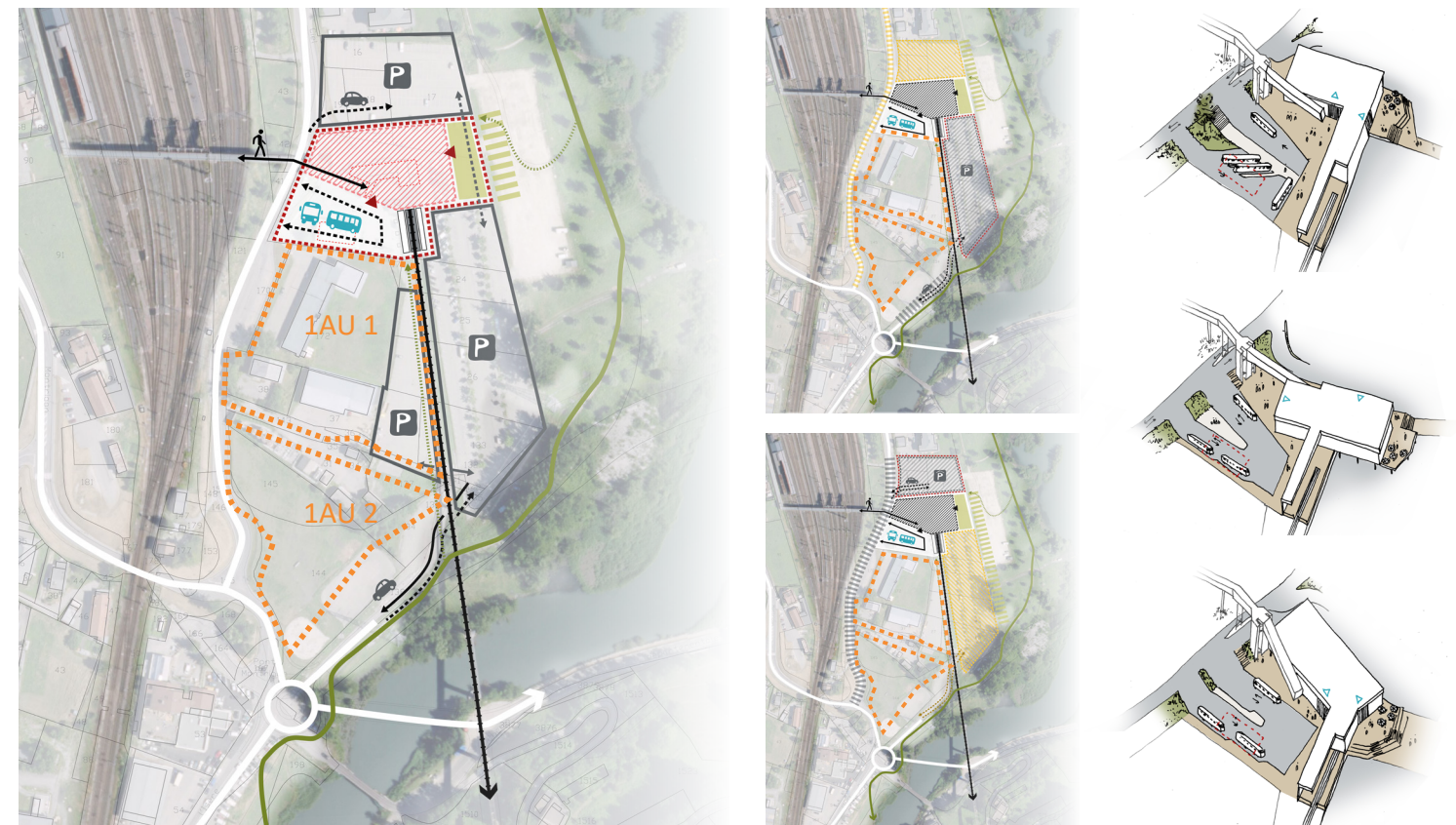
Diagnostic et enjeux ▼



2 scénarios d'aménagement à court terme et long terme, et outils d'urbanisme pour la maîtrise des projets voisins ▼



Plan guide et préconisations d'aménagement de la zone de départ ▼



MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune de Bourg-Saint-Maurice / Les Arcs (73)
Contact : Vanessa BRECHET, Direction Aménagement du Territoire - 04 79 07 50 55

DESCRIPTIF MISSION / PROJET

L'évolution structurelle de l'activité touristique (saison, diversification des activités,...) et le départ du 7^{ème} Bataillon de Chasseurs Alpins ont donné l'opportunité à la commune de réorienter son projet de développement en renforçant la vocation touristique du fond de vallée par la valorisation de ses atouts propres. Le secteur du funiculaire y joue un rôle central.

Dans le cadre de la présente étude, le diagnostic a permis d'orienter la définition d'une programmation et les propositions d'un plan guide sur la zone du funiculaire suivant deux objectifs :

- Dans une vision à court/moyen terme, réfléchir aux possibilités d'aménagement sur les parcelles publiques (actuel départ et parkings) en lien avec la construction d'un pôle de services autour du départ du funiculaire.
- Dans une vision à long terme, identifier les outils réglementaires monopolisables à court terme pour permettre une maîtrise des futurs projets d'aménagements sur les parcelles privées, le secteur étant actuellement classé en zone UC, avec un règlement peu restrictif.

INFOS PROJET

Mission | Étude de nouveaux quartiers ou de renouvellement urbain

Date | 2017

Équipe | ARTER (urbanisme, mobilité, paysage) - Programmes Urbains (programmation et urbanisme réglementaire) - Altisens (tourisme) - ECR Environnement (VRD)

Resp. de l'étude ARTER | L. DEFROMERIE

Montant mission ARTER | 19 500 €HT

Étendue projet | 5 ha

ARTER
paysage | urbanisme | mobilité

